COMMUNE DE GRIES
56, rue Principale - 67240 GRIES
☎ 03 88 72 42 62
mairie@gries.fr
www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20261014-26_01668-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 14 octobre 2026 à 20h
Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 19
Conseillers représentés : 4
Date de convocation : 08 octobre 2026

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, Mme Fabienne ANTHONY, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Maxime KERN, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Petra BLESCHKE, Mme Géraldine FURST, Mme Carole HAMMER, M. Thomas JUND, Mme Sabine KROMMENACKER, M. Julien LEHMANN, M. Mathieu LEFOURNIS, M. Stéphane LEMMEL, Mme Joan MAAGER, Mme Marion NOLETTA, M. Philippe SCHILLING, M. Matthieu SCHMITT, M. Justin VOLTZENLOGEL

Absents excusés avec pouvoir : M. Jacky NOLETTA, pouvoir à M. Eric HOFFSTETTER
M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN
Mme Magalie CAMUS, pouvoir à Mme Géraldine FURST
Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME

Objet : Programme des travaux en forêt communale pour 2027

L'ONF a transmis le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux de la forêt communale pour l'exercice 2027. Les travaux d'exploitation concernent de l'abattage, du façonnage, et du débardage. Le volume de bois concerné est de 540 m³ en 2027 pour un coût prévisionnel de dépenses de 29 490 € avec une recette brute escomptée de 35 800 € HT pour les coupes à façonner et de 5 200 € HT pour les coupes en vente sur pied. Le bilan net prévisionnel s'élève à 11 1510 €.

En complément, l'ONF préconise un programme d'actions patrimoniales pour la gestion durable du patrimoine forestier, dont le cout total est de 7 091 € HT avec des actions sylvicoles pour 3 850 € HT (*nettoiement de régénération, maintenance du cloisonnement, dégagement de plantations et de semis artificiels, nettoiement dans les accrus post-tempête*), des travaux d'infrastructures pour 1 970 € HT (*entretien des lisières*), touristiques pour 560 € HT (*entretien et propreté sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétiques*) et des frais d'honoraires de 711.10 €.

Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER,
Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité des membres présents, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** les programmes de travaux (exploitation et patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2027,
- **D'APPROUVER** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à **41 000 € HT** pour un volume de **540** m³,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à les signer et **APPROUVER** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal au budget,

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20261014-26_01668-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026

- **VOTE** les crédits correspondants comme suit :
 - **29 490 € HT** pour les travaux d'exploitation
 - **7 091 € HT** pour les travaux patrimoniaux

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2027.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 15 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 15 octobre 2026

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER

Par délégation
Fabienne ANTHONY
Adjointe au Maire



La secrétaire,
Géraldine FURST